

Marche



Auvergne - Paris
Décembre 2020

pour la diversité éducative

Suite à l'annonce du Président de la République d'interdire l'instruction en famille et de restreindre sévèrement le cadre des écoles hors contrat (lesquelles sont déjà strictement encadrées par la loi),

Mon fils de 9 ans et moi avons décidé de marcher ensemble de l'Auvergne jusqu'à Paris pour promouvoir la diversité éducative: diversité des lieux, des pédagogies, des métiers, des profils d'accompagnants pour les enfants, diversité des savoirs et savoir-faire...

Grandir, tout comme accompagner un enfant qui grandit, sont des aventures difficiles: tout le monde est concerné par cette difficulté. Il n'y a pas de "recette" miracle.

Il me semble essentiel de favoriser un environnement riche et souple dans lequel chaque enfant et famille puissent cheminer au plus près de ses besoins afin de faire face au mieux aux inévitables difficultés rencontrées.

L'école publique, les écoles privées sous contrat ou hors contrat et l'instruction en famille gagnent à coexister, car elles sont chacune des creusets de créativité pédagogique s'enrichissant mutuellement dans l'intérêt des enfants.

La diversité invite naturellement aux questionnements et aux ajustements dans les pratiques pédagogiques tout comme dans la vie en générale par la confrontation d'expériences et de vécus variés.

Il me semble que l'Etat doit garantir cette diversité humaine saine, à la façon d'une véritable biodiversité éducative.

Interdire l'instruction en famille, ce n'est pas supprimer la radicalisation -d'ailleurs extrêmement rare dans ce contexte d'apprentissage¹. L'école fait aussi pleinement face à cette problématique complexe.

J'appelle l'Etat à un véritable travail de fond sur la question du vivre ensemble. Mettre des limites aux dérives est indispensable: les lois à cet effet existent et peuvent être améliorées sans aller jusqu'à la suppression toujours grave d'une liberté.

Se contenter de montrer du doigt les populations qui s'éloignent des valeurs de la République ne peut qu'accentuer cet éloignement. Parallèlement à son rôle de garant des lois, l'Etat gagnera à montrer en priorité l'exemple par la construction de liens d'ouverture et d'échanges entre les populations. Je suis convaincue de la puissance d'une telle dynamique.

Plus il y a de diversité et de liens, plus tout un chacun ainsi que la société elle-même peut y trouver son compte. Favoriser la diversité est le contraire du repli communautaire: que ce soit repli des majorités arrogantes tout comme repli des minorités exclues.

Parions sur l'esprit d'équipe interéducatif. Promouvons la diversité comme gage d'harmonie et d'équilibre.

Ophélie BERBAIN

Professeure, fonctionnaire territoriale et entrepreneure culturelle

MARCHONS ENSEMBLE
POUR PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ÉDUCATIVE ET LA "BIODIVERSITÉ" HUMAINE

www.marche-diversite-educative.fr

¹ Vademecum – Instruction dans la famille – Octobre 2020 « Les cas d'enfants exposés à un risque de radicalisation et repérés à l'occasion du contrôle de l'instruction au domicile familial sont exceptionnels. »
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/30/6/VDM_IEF_1338306.pdf